



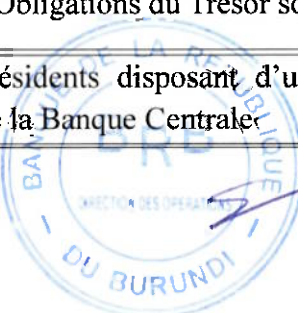
**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	8 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT02280827
Numéro de l'émission	BIOT02280827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2028
Maturité	2 ans
Taux du coupon	5,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale.



Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	3 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT03290827
Numéro de l'émission	BIOT03290827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2029
Maturité	3 ans
Taux du coupon	5,25 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale



Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

NSABIMANA Ferdinand

Chef du service Marchés Financiers



Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT04300827
Numéro de l'émission	BIOT04300827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2030
Maturité	4 ans
Taux du coupon	5,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale



Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du Service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



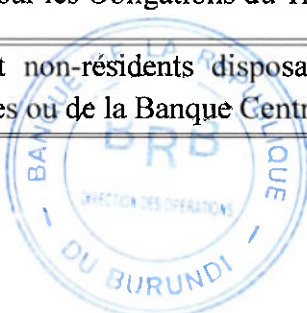
**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Aout 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT05310827
Numéro de l'émission	BIOT05310827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2031
Maturité	5 ans
Taux du coupon	5,75 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale



Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du Service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



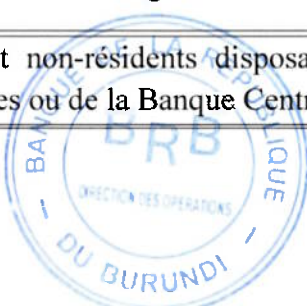
**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT06320827
Numéro de l'émission	BIOT06320827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2032
Maturité	6 ans
Taux du coupon	6,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale



Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du Service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



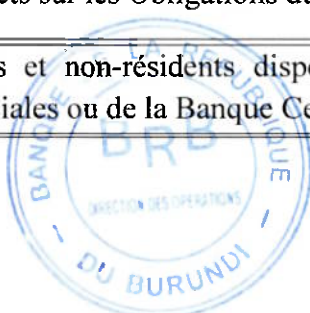
**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT07330827
Numéro de l'émission	BIOT07330827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2033
Maturité	7 ans
Taux du coupon	6,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale



Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du Service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT08340827
Numéro de l'émission	BIOT08340827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2034
Maturité	8 ans
Taux du coupon	7,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale



Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne : Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	2 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT09350827
Numéro de l'émission	BIOT09350827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2035
Maturité	9 ans
Taux du coupon	7,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu



Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du Service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 24 Août 2026

Concerne : Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	24/08/2026
Date valeur	27/08/2026
Montant	5 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT10360827
Numéro de l'émission	BIOT10360827/034/26
Date d'Adjudication	26/08/2026
Date d'échéance	27/08/2036
Maturité	10 ans
Taux du coupon	8,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 02 septembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.

Élément	Détails
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- a) Votre banque
- b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- c) BRB, Service Marchés Financiers, 1^{er} étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 24/08/2026

NSABIMANA Ferdinand

Chef du Service Marchés Financiers



NYANDWI Pélagie

Directeur des Opérations